

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle BIÈRE IPA 5,5% vol



- Noms des modèles ou références concernés : **Bièr IPA LA CHARNUE Bouteille verre 33cl**
- Marque : **LA CHARNUE**
- GTIN **3560071251420 Lot L1218** Date de durabilité minimale **06/08/2022**
- Conditionnements : **Bouteille verre 33cl**
- Date début/fin de commercialisation : **du 24/08/2021 au 14/10/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Nom du fournisseur : Brasserie Castelain EMB 62107**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence potentielle de corps étrangers (morceaux de verre).**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**
- Description complémentaire du risque : **Présence potentielle de corps étrangers (morceaux de verre).**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 14 novembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969397000**
- Informations complémentaires publiques : **Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le N° Cristal 09 69 39 7000 -appel non surtaxé du lundi au samedi de 9h à 19h**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre